



AU 1^{ER} JANVIER 2018
(MISE À JOUR AU 01/09/2018)

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS



CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE-CENTRE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2018.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

La Caisse d'Épargne n'applique pas de date de valeur, à l'exception des remises de chèques. Dans ce cas, une date de valeur de J + 1 jour ouvré est appliquée afin de prendre en compte les délais techniques de traitement.

Enfin, nous vous rappelons que vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de demander la clôture des produits et services concernés dans les conditions prévues par votre convention de compte.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018).

Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment selon les décisions de la Caisse d'Épargne ou les dispositions réglementaires. La totalité des tarifs actualisés est disponible sur le site Internet de la Caisse d'Épargne Loire-Centre ou sur simple demande dans votre agence.

➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2018 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (accès Internet : Direct Ecureuil Internet)	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,50 € par mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 30,00 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte Visa Classic	41,00 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : Carte Visa Classic	44,00 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique : Visa Electron Sensea	41,00 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB* d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,10 € par retrait (à partir du 4 ^{ème} retrait par mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	■ En agence : 3,70 € par virement ■ Par Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit ■ Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾	18,30 € par an⁽²⁾
Frais de tenue de compte	3,50 € par trimestre, soit 14,00 € par an

* Distributeurs Automatiques de Billets.

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/09/2017 (date d'édition de la brochure).

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs.....3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture.....	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence.....	7
Services Bancaires de Base	8
Prestations Bancaires de Base	8

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil.....	9
E-document.....	9
Règlement SEPAmail.....	9
AlertEcureuil.....	9
Coffre-fort numérique.....	9
Libre Service Ecureuil.....	9
Webprotexion	9
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne.....	9

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes	10
Virements	13
Prélèvements SEPA/TIPSEPA	14
Chèques	15
Autres services	16

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté.....	17
Offre Satellis.....	19
Offre Coloc'	21
Enjoy	22
Forfait SCI Patrimoniaire	23
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	23

5 IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS

Commission d'intervention.....	24
Opérations particulières	24
Incidents de paiement.....	24
Frais divers.....	26

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....	27
Crédits à la consommation	28
Crédits immobiliers.....	28
Prestations diverses liées aux crédits.....	28

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....	29
Placements financiers	30
Parts sociales	31
Services de gestion privée.....	31

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurances pour vous et vos proches	32
Assurances pour vos biens.....	32
Assurances pour vous protéger au quotidien.....	33

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais de succession.....	34
--------------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Cartes	35
Option internationale	35
Change manuel	35
Virements non SEPA	36
Chèques	36

11 TARIFICATION SPÉCIFIQUE AGENCE ENJOY

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte.....	37
Moyens et opérations de paiement	37
Offres groupées de service	38

12 NUMÉROS UTILES

Numéros utiles	39
----------------------	----

13 LEXIQUE

14 RÉSOUDRE UN LITIGE

Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation

en compte une réclamation	42
Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Épargne Loire-Centre....	42
Médiateur de l'AMF.....	43
En cas de souscription par Internet.....	43

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



> OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture/Clôture de compte.....	Gratuit
■ Désolidarisation du compte joint.....	64,70 €
■ Service d'aide à la mobilité bancaire	
- Vers la Caisse d'Épargne (Domilis).....	Gratuit
- Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt).....	Gratuit

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

> RELEVÉS DE COMPTE

■ Relevés de compte en ligne ⁽¹⁾ ou papier	
- Périodicité mensuelle.....	Gratuit
- Autre périodicité (par relevé supplémentaire).....	1,27 €
■ Récapitulatif annuel de frais.....	Gratuit
■ Frais d'édition d'un historique de compte au guichet.....	2,16 €/édition

> TENUE DE COMPTE⁽²⁾

■ Frais de tenue de compte (hors forfaits) Jeunes (-26 ans) Gratuit	3,50 €/trimestre
--	-------------------------

À SAVOIR : Exonération des frais pour les détenteurs

- des offres groupées de service,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement.

■ Frais de tenue et de gestion de compte inactif ⁽³⁾ (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier).....	30,00 €/an⁽²⁾
---	---------------------------------

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne règlementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

■ Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN.....	Gratuit
---	----------------

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

> SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

■ Versement d'espèces au guichet de votre agence.....	Gratuit
■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque.....	Gratuit
■ Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice).....	5,10 €/opération
■ Remise de chèque(s) ⁽¹⁾⁽²⁾	Gratuit

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽³⁾

■ Frais de recherche d'historique de compte (par compte et par année, sur les 10 dernières années).....	16,60 €
■ Frais de recherche de documents archivés ⁽³⁾ (par document demandé, sur les 10 dernières années).....	16,60 €
■ Lettres accreditives.....	16,60 €
■ Frais de recherche pour attestation de situation de compte (ISF).....	56,50 €
■ Autre recherche dont recherche de preuve ⁽³⁾	Sur devis
■ Frais de traitement, de recherche et de conservation des avoirs.....	20,00 €/an

COFFRE-FORT

■ Frais de location de coffre-fort (selon contenance).....	À partir de 70,00 €/an
■ Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs).....	Frais réels /ouverture

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(3) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

(1) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).

(2) Date d'indisponibilité des fonds sur compte de dépôt : 15 jours ouvrés.

(3) Hors relevés de compte, hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ SERVICES BANCAIRES DE BASE Gratuit

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

➤ PRESTATIONS BANCAIRES DE BASE

(au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier.

Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **Tarif standard**
(indiqué dans cette brochure)
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Gratuit**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Gratuit**
- Les paiements par prélèvements SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **Tarif standard**
(indiqué dans cette brochure)
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte **Gratuit**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque **Tarif standard**
(indiqué dans cette brochure)
- Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarif standard**
(indiqué dans cette brochure)

2 BANQUE À DISTANCE



➤ DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁾, TÉLÉPHONE FIXE⁽²⁾, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽³⁾ Gratuit

FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁾, TÉLÉPHONE FIXE⁽²⁾, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽³⁾

- Téléphone **3241** Service gratuit * prix appel
- Direct Ecoreuil Mobile⁽²⁾ **Gratuit**
- Internet⁽¹⁾ **Gratuit**

➤ E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE Gratuit

➤ RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail **Gratuit**

➤ ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Formule individuelle Jeunes (-26 ans) - 50 % **2,50 €/mois**
- Formule famille⁽⁴⁾ Jeunes (-26 ans) - 50 % **4,00 €/mois**

À SAVOIR : service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 12-25 ans.

➤ COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽⁵⁾ Jeunes (18-25 ans) - 50 % 1,20 €/mois

À SAVOIR : service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 18-25 ans.

➤ LIBRE SERVICE ECUREUIL Gratuit

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Épargne)

➤ WEBPROTEXION Abonnement gratuit

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

➤ SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL) **Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Hors coût de votre opérateur téléphonique

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé de corps, non divorcé (époux(se), concubin(e), personne liée par un PACS) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(5) Service non commercialisé auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



➤ CARTES (hors offres groupées de services)

À SAVOIR

Avec le débit différé, l'ensemble des paiements que vous avez effectués sur un mois sera débité en une seule fois le mois suivant. Vous pouvez suivre ces paiements sur votre espace internet.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

Carte	Visa Infinite*	Visa Platinum*	Visa Premier*	Visa Classic**	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea
Débit immédiat	307,00 €/an	-	132,00 €/an	41,00 €/an	41,00 €/an	41,00 €/an
Débit différé	307,00 €/an	192,00 €/an	132,00 €/an	44,00 €/an	-	-
Jeunes (-26 ans)	-	-	-50%			

À SAVOIR : 50 % de réduction sur la 2^{ème} carte de prix égal ou inférieur sur le même compte joint (offre non cumulable avec une autre promotion).

À SAVOIR

La carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est une carte qui vérifie, en plus des plafonds de paiement, le solde du compte du Client avant d'autoriser le paiement de l'opération qu'il souhaite réaliser. Ainsi, si son compte est approvisionné, la transaction est acceptée par le terminal de paiement. A l'inverse, la transaction sera refusée si le solde de son compte n'est pas suffisamment approvisionné pour permettre le paiement ou que les plafonds de paiement sont atteints.

Par ailleurs, afin de ne pas gêner le Client dans sa vie quotidienne et par dérogation à l'article 1.2 des Conditions Générales de fonctionnement des cartes, la carte Visa Classic à contrôle de solde permet également, de façon exceptionnelle, de payer dans certaines situations, et ce, sans le contrôle du solde de son compte.

En effet, certaines opérations peuvent être réalisées même si le solde du compte est insuffisant et, par conséquent, mettre le Client en situation de découvert s'il ne les anticipe pas :

- certains terminaux de paiement ne permettent pas de contrôler le solde du compte (par exemple, les parkings ou péages d'autoroutes) : les opérations pourront, de façon exceptionnelle, être réalisées avec la carte Visa Classic à contrôle de solde sur ces terminaux de paiement, même si le solde du compte est insuffisant.
- d'autres opérations, indépendantes de la carte, peuvent également mettre le Client en situation de découvert s'il ne les anticipe pas (paiements par chèque ou prélèvements) ou pourront être rejetées.

Il est donc recommandé au Client de vérifier fréquemment le solde de son compte avant d'initier une opération avec sa carte Visa Classic à contrôle de solde, car en cas de solde négatif, des frais pourront lui être facturés.

* Carte non commercialisée auprès des mineurs.

** La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions aux mineurs.

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** **Gratuit**
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif..... **Gratuit**
- Réédition du code confidentiel **1,50 €/réédition**
- Refabrication de la carte..... **8,00 €**
- Rechargement occasionnel **Gratuit**
- Cotisation annuelle au rechargement programmé..... **3,00 €/an**

Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale⁽¹⁾ **24,75 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire⁽¹⁾ ou carte Nomea **28,00 €/an**
- Carte Tribu Cirrus⁽¹⁾ **16,00 €/an**
- Carte Nomade **Gratuit**

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽²⁾

À SAVOIR

Avec la carte Izicarte⁽²⁾, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum Izicarte*	Visa Premier Izicarte*	Visa Classic Izicarte*
Débit immédiat	-	132,00 €/an	41,00 €/an
Débit différé	192,00 €/an	132,00 €/an	44,00 €/an

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽³⁾ (carte associée à un crédit renouvelable) **12,00 €/an**

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque).... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque) ou paiement en euro hors zone euro
 - Commission proportionnelle **2,80 %**
 - Maximum de perception par transaction **6,25 €**

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) Izicarte est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levasor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) Teoz est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levasor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. Ce produit n'est plus commercialisé.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) d'une Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :

Carte Visa Sensea, Visa Classic à contrôle de solde, Visa Classic et Visa Classic Izicarte	Carte Visa Premier et Visa Premier Izicarte	Carte Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte et Visa Infinite
Gratuit (jusqu'à 3 retraits dans le mois)	Gratuit (jusqu'à 6 retraits dans le mois)	Retraits illimités Gratuit
1,10 €/retrait (à partir du 4 ^{ème} retrait dans le mois)	1,10 €/retrait (à partir du 7 ^{ème} retrait dans le mois)	

- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque..... **6,25 €**
- Retraits SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne)..... **1,00 €/retrait**

À SAVOIR

Utilisez les distributeurs Caisse d'Épargne afin de limiter les frais liés aux retraits d'espèces dans d'autres banques.

Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Frais par retrait d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	2,80 %	2,80 %
Commission fixe par acte	3,20 €	6,25 €

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités..... **1,20 €/mois**
- Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro dont France
- Service retraits déplacés à l'international (offre réservée aux 12-25 ans) (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 12/06/2017) **1,20 €/mois**
- Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel (hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard)..... **9,50 €**
- Refabrication de carte avant échéance **Tarif en vigueur de la carte**
- Mise en place en agence d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement **20,00 €**
- Mise en place sur Internet d'un plafond exceptionnel de paiement..... **9,00 €**
- Frais d'envoi de carte en recommandé (ajustable selon frais postaux)..... **7,85 €**
- Blocage des moyens de paiements à distance..... **Gratuit**

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue **12,00 €/an**
- S-money..... **Gratuit⁽¹⁾**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique⁽²⁾..... **12,00 €/an/carte**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic..... **12,30 €⁽³⁾**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier..... **Gratuit⁽⁴⁾**
- Carte Bancaire Rechargeable..... **Gratuit**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic..... **12,30 €⁽³⁾**

➤ VIREMENTS SEPA

DÉFINITION : SEPA (Single Euro Payments Area)

Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE

- Occasionnel **Gratuit**
- Permanent **Gratuit**

(1) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(2) Option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement.

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(4) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Seul le premier visuel est gratuit. Cotisation de 12,30 € au-delà.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence	Par téléphone	Sur Internet
Frais par virement occasionnel vers une autre banque ⁽¹⁾	3,70 €	3,70 €	Gratuit
Frais par virement permanent vers un autre établissement bancaire ⁽¹⁾	1,52 €	1,52 €	Gratuit

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais de retrait de consentement ou de modification d'un virement avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort (sous réserve de l'accord de la banque destinataire) **15,30 €**
- Frais par virement prioritaire occasionnel **17,40 €**
- Virement SEPA instantané occasionnel⁽²⁾ **Prix d'un virement classique + 1,00 €/opération**
- Réception d'un virement **Gratuit**

➤ PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA **30,65 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA **16,60 €/opération**

	En agence	Sur Internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)	Gratuit	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	Gratuit	-
Ajout d'un émetteur à sa liste blanche	Gratuit	-

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

(1) Émission d'un virement SEPA.
(2) Sous réserve de commercialisation.

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis **15,30 €**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis **15,30 €**

TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA **Gratuit**

➤ CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence **Gratuit**
- Remise de chèque(s) **Gratuit**
- Paiement d'un chèque **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier en automatique à domicile
 - envoi simple **Gratuit**
 - envoi en recommandé (ajustable selon frais postaux) **7,85 €**
- Frais d'envoi de chéquier à domicile par l'agence
 - envoi simple **3,00 à 4,60 €**
 - envoi en recommandé (ajustable selon frais postaux) **10,30 à 11,70 €**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence **12,00 €**
- Remise de chèque(s) compensable en France :
date de valeur = J + 1 ouvré⁽¹⁾ (J : date de comptabilisation)

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité **jusqu'à 15 jours ouvrés⁽¹⁾**

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum), la provision est alors indisponible.

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois.... **7,50 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur..... **16,15 €/formule**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **28,20 €/carnet**
- Frais pour contestation abusive sur paiement par chèque..... **44,00 €/opération**

➤ AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)..... **2,70 €/mois**

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS..... **1,65 €/mois**

DÉFINITION : Franchise d'agios

Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert (franchise de 10,00 €/trimestre).

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix..... **Gratuit**
- Eparplus..... **Gratuit**

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 %**..... **4,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois⁽³⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - 10 paiements par mois⁽³⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽³⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 %**..... **16,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois⁽³⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - Paiements illimités⁽³⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽³⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois⁽³⁾ sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus. Option Internationale accessible uniquement aux clients détenteurs d'un compte de dépôt à l'unité ou d'un Bouquet Liberté ou d'une offre Enjoy.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.

(3) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



➤ BOUQUET LIBERTÉ

Bouquet Liberté est un ensemble de services essentiels pour gérer votre argent au quotidien.

Il comprend un compte de dépôt (simple ou joint) assorti des services suivants :





- gratuits si souscrits à l'unité** : un relevé de compte mensuel, un chéquier⁽¹⁾, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS etc.), un service d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus), ainsi qu'un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne*.
- payants si souscrits à l'unité** : les frais de tenue de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte formule Individuelle⁽²⁾ ou formule Famille⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾), une autorisation de découvert⁽¹⁾⁽⁴⁾, une carte de paiement internationale à débit immédiat, différé ou à autorisation systématique.

Ces services peuvent également être souscrits à l'unité.

Des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire sont proposés en option selon vos besoins, vous pouvez les découvrir ci-après.

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services Bouquet Liberté

La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

	 Visa Classic IZICARTE ⁽⁵⁾ ou Visa Classic ⁽⁶⁾ ou Visa Electron Sensea	 Visa Premier IZICARTE ⁽⁵⁾ ou Visa Premier ⁽¹⁾	 Visa Platinum IZICARTE ⁽⁵⁾ ou Visa Platinum ⁽¹⁾	 Visa Infinite ⁽¹⁾
Une carte au choix	8,55 €/mois	14,40 €/mois	20,50 €/mois	29,50 €/mois
Cotisation à une offre groupée de services Bouquet Liberté (comprenant la carte + les services essentiels)	Tarification Jeunes (12-17 ans) 1 €/mois			
	Tarification Jeunes (18-21 ans) - 75 % du tarif standard			
	Tarification Jeunes (22-25 ans) - 50 % du tarif standard			
	Si Assurance sur Compte Formule Famille (au lieu de Formule Individuelle) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ : cotisation Bouquet Liberté + 1,50 €/mois			
Cryptogramme dynamique : option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé, Visa Platinum uniquement : 1,00 €/mois/carte en sus de la cotisation				
Cartes supplémentaires sur compte joint (de gamme identique ou inférieure à celle existante)	+ 1,10 €/mois	+ 4,55 €/mois	+ 8,10 €/mois	+ 12,80 €/mois

* Le nombre de retraits par carte et par mois en zone Euro est indiqué dans la partie 3 (voir opérations et moyens de paiement, cartes).

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur Média, Assurance sur Épargne).

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé de corps, ni divorcé (époux(se), concubin(e), personne liée par un PACS) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne.

(5) Sous réserve d'acceptation par Natixis Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(6) Commercialisé sous certaines conditions auprès des mineurs.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service 10 % de remise ⁽¹⁾ sur le prix à l'unité	2 services 15 % de remise ⁽¹⁾ sur leur prix à l'unité	3 services et plus 20 % de remise ⁽¹⁾ sur leur prix à l'unité
Tarification Jeunes -26 ans : 50 % de remise⁽¹⁾⁽²⁾ sur le prix à l'unité pour tous les services complémentaires		
SERVICES "DU QUOTIDIEN"		
	TARIF MENSUEL À L'UNITÉ	
Service retraits illimités aux DAB ⁽³⁾ d'une autre Banque (zone Euro dont France)	1,20 €	
Service retraits déplacés à l'international ⁽⁴⁾ (offre réservée aux 12-25 ans) (fin de commercialisation le 12/06/2017)	1,20 €	
Service Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4,00 €	
Service Option Internationale - Formule 2 : Séjour	16,00 €	
Service opérations courantes illimitées ⁽⁵⁾ (chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvement SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)	2,70 €	
Franchise d'agios (exonération d'agios de 10 €/trimestre ⁽⁵⁾⁽⁶⁾)	1,65 €	
e-Carte Bleue ⁽⁵⁾	1,00 €	
Coffre-fort numérique ⁽⁵⁾	1,20 €	Jeunes (18-25 ans) / Gratuit
AlertEcuireuil Formule Individuelle	2,50 €	Jeunes (12-25 ans) / Gratuit
AlertEcuireuil Formule Famille ⁽⁵⁾	4,00 €	
SERVICES "ASSURANCES"		
	TARIF ANNUEL (frais de gestion inclus)	
Protection Juridique ⁽⁵⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾		
• Contrat souscrit avant le 23/03/2014	74,10 €	
• Contrat souscrit à partir du 24/03/2014	85,44 €	
Sécur'Média ⁽⁵⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾		
• Individuelle - Formule 1	42,60 €	
• Individuelle - Formule 2	84,60 €	
• Famille ⁽⁹⁾ - Formule 1	61,60 €	
• Famille ⁽⁹⁾ - Formule 2	115,60 €	
Assurance sur Epargne	27,00 €	

(1) Les remises sur les services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

(2) La remise jeune ne se cumule pas avec les remises liées au nombre de services complémentaires souscrits dans le cadre de l'offre groupée de services Bouquet Liberté.

(3) Distributeurs Automatiques de Billets.

(4) Le souscripteur peut effectuer 4 retraits par mois dans les pays hors de la zone Euro sans payer de commission à la Caisse d'Epargne et un nombre illimité dans les pays de la zone Euro.

(5) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(6) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les agios supplémentaires restent dus (cf. Conditions Particulières).

(7) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne).

(8) Tarif en vigueur au 01/09/2017 (date d'édition de la brochure).

(9) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé de corps, non divorcé (époux(se), concubin(e), personne liée par un PACS) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

➤ OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services⁽¹⁾ réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement⁽²⁾), le Service Opposition⁽²⁾, Satellis Assurance⁽²⁾, un service d'épargne automatique, la refabrication ou réédition du code de la carte si perte ou vol (1/an), un chèque de banque (1/an) et un virement ponctuel ou permanent vers un autre établissement bancaire. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou de paiement international à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire ⁽³⁾ ou carte Nomea Carte Equilibra sans code	2,85 €/mois soit 34,20 €/an
Carte Visa Electron Sensea	3,98 €/mois soit 47,76 €/an

FORFAIT COMPTE TECHNIQUE

Offre groupée de prestations destinée à la gestion des comptes des Personnes Protégées.....

Gratuit

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance).

(3) Fin de commercialisation le 30/11/2017.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

■ SATELLIS INTÉGRAL

(cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 02/10/2010)

- Avec une Carte Visa Infinite **Jeunes (18-25 ans) - 50 %** **32,00 €/mois**
- Avec une Carte Visa Premier IZICARTE⁽¹⁾ ou Carte Visa Premier à débit immédiat ou débit différé **Jeunes (18-25 ans) - 50 %** .. **16,50 €/mois**

■ SATELLIS ESSENTIEL ASSURANCES

(cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 02/10/2010)

- Avec une Carte Visa Classic IZICARTE⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic à débit immédiat ou Carte Visa Electron Sensea **Jeunes (18-25 ans) - 50 %** **10,05 €/mois**
- Option débit différé sur Carte Visa Classic IZICARTE⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic **Jeunes (18-25 ans) - 50 %** **+ 0,40 €/mois**

■ SATELLIS ESSENTIEL

(cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 01/06/2007)

- Avec une Carte Visa Classic IZICARTE⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic à débit immédiat ou Carte Visa Electron Sensea **Jeunes (18-25 ans) - 50 %** **8,90 €/mois**
- Option débit différé sur une Carte Visa Classic IZICARTE⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic **Jeunes (18-25 ans) - 50 %** **+ 0,40 €/mois**

■ OPTION CARTE SUPPLÉMENTAIRE POUR SATELLIS INTÉGRAL, SATELLIS ESSENTIEL ASSURANCES ET SATELLIS ESSENTIEL

50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau sur compte joint (offre non cumulable avec une autre promotion)

- 2^{ème} Carte Visa Classic IZICARTE⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic à débit immédiat ou Carte Visa Electron Sensea **1,71 €/mois**
- 2^{ème} Carte Visa Classic IZICARTE⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic à débit différé **1,83 €/mois**
- 2^{ème} Carte Visa Premier IZICARTE⁽¹⁾ ou Carte Visa Premier **5,50 €/mois**

➤ OFFRES JEUNES

OFFRE COLOC' 18-30 ANS

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	Gratuit
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/carte/mois

COMPTE TRIBU, SOLUTION 16/17 ET FUTÉO (CES OFFRES NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES)

■ COMPTE TRIBU 12-15 ANS

(cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 06/04/2014)

- Carte Tribu Cirrus
Cotisation Compte Tribu 12-15 ans **1,00 €/mois**

■ SOLUTION 16-17 ANS

(cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 30/06/2014)

- Avec une Carte Visa Electron Sensea
Cotisation Solution 16-17 ans **Gratuit jusqu'à 18 ans puis 1,00 €/mois**

■ FUTÉO 18-25 ANS

(cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 01/05/2014)

- Avec une Carte Visa Classic à débit immédiat
Cotisation Futéo 18-25 ans **1,00 €/mois**
- 2^{ème} carte Visa Classic à débit immédiat sur Futéo joint **+1,00 €/mois**

(1) Sous réserve d'acceptation par Natixis Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

➤ ENJOY

Cette offre groupée de service est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement.

Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*,
- la tenue de compte,
- une carte bancaire Visa Classic à contrôle de solde,
- un chéquier (sur demande)*,
- l'abonnement à des services de banque à distance : Direct Ecureuil Internet et Mobile*,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*,
- un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*,
- 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque (hors réseau Caisse d'Epargne) située dans la zone euro,
- l'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*,
- l'abonnement au service Alert'Ecureuil formule individuelle (produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS),
- le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne),
- les virements SEPA et prélèvements SEPA sur Internet*,
- les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic à contrôle de solde :
 - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*,
 - la réédition/ réactivation du code confidentiel,
 - les frais d'opposition (blocage) de la carte*,
 - la re-fabrication de la carte avant échéance en cas d'opposition,
 - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte – sous réserve de commercialisation).

Cotisation à l'offre groupée de services Enjoy 2,00 €/mois soit 24,00 €/an

➤ FORFAIT SCI PATRIMONIALE

- Compte courant
- Exonération des commissions de mouvement
- Exonération des frais de tenue de compte*
- Relevé de compte mensuel
- Chéquier
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾)
- Abonnement à des services de Banque à Distance (Direct Ecureuil)

Cotisation à l'offre groupée de services Forfait "SCI Patrimoniale" 7,20 €/mois

➤ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron Sensea),
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- quatre virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- deux chèques de banque par mois,
- un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- un système d'alertes sur le niveau du solde du compte,
- la fourniture de Relevés d'Identités Bancaires,
- le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2 du Code Monétaire et Financier**,
- un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à l'offre groupée de services "OCF" 3,00 €/mois soit 36,00 €/an

* Les frais de tenue de compte pour les clients non titulaires de l'offre groupée de services sont de 16,00 €/mois.

** Pour les détenteurs de l'OCF et les bénéficiaires des Services Bancaires de base : 4 € par opération, dans la limite d'un plafond mensuel de 20 €.

(1) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

* Services gratuits à l'unité.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

➤ COMMISSION D'INTERVENTION

■ Par opération	8,00 €
■ Dans la limite d'un plafond mensuel de	80,00 €
Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :	
■ Par opération	4,00 €
■ Dans la limite d'un plafond mensuel de	20,00 €

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

➤ OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

■ Frais par saisie-attribution	123,60 €
■ Frais par opposition à tiers détenteur	123,60 €
■ Frais par avis à tiers détenteur	123,60 €
■ Frais par opposition administrative 10 % du montant dû au Trésor Public	maximum 123,60 €/par acte
■ Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €

➤ INCIDENTS DE PAIEMENT

■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour)	Gratuit
■ Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour)	Gratuit

DÉFINITION : Lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque non provisionné

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux	Gratuit
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire	Gratuit
■ Frais pour contestation abusive sur opération carte	44,00 €/opération
■ Frais de radiation d'inscription pour usage abusif carte	36,50 €
■ Frais de capture d'une carte pour usage abusif par le titulaire, par un commerçant ou par un DAB* d'une autre banque	141,00 €
■ Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte	20,00 €
■ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	46,50 €

REJET DE CHÈQUE

■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁾ :	
- Chèque inférieur ou égal à 50 €	22,00 €/rejet⁽²⁾
- Chèque supérieur à 50 €	42,00 €/rejet⁽²⁾
Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €	

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

* Distributeurs Automatiques de Billets.

(1) Les frais ne sont pas prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

(2) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

REJET DE PRÉLÈVEMENT

■ Frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et télé règlement pour défaut de provision	
- Prélèvement inférieur à 20 €	Montant de l'opération⁽¹⁾
- Prélèvement supérieur ou égal à 20 €	12,00 €/rejet⁽²⁾
Frais dans la limite d'un plafond mensuel de 200,00 €	

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

REJET DE VIREMENT

■ Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision	Gratuit
■ Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Gratuit

> FRAIS DIVERS

■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
- 1 ^{ère} lettre	13,10 €
- 2 ^{ème} lettre	25,85 €
■ Courrier de mise en demeure pour compte débiteur	29,20 €/lettre
■ Commission d'ouverture dossier contentieux	62,00 €/dossier
■ Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction	15,10 €/lettre

(1) Pour les détenteurs de Services Bancaires de Base ou de l'OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité) : une remise tarifaire de 50 % est appliquée sur le tarif standard dans la limite d'un plafond de 30 €/mois.

(2) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



> DÉCOUVERTS⁽¹⁾

À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseils à votre gestionnaire !

Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente	14,00 %⁽³⁾
■ Frais de gestion	14,00 €/an
Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 500,00 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 14 %, le TAEG ressort à 14,92 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.	
Autorisation de découvert⁽²⁾ ponctuelle	Nous consulter
■ Frais de gestion	Gratuit
Découvert non autorisé	20,50 %⁽³⁾
Dépassement non autorisé du solde du compte ou du découvert convenu.	
Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 500,00 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 20,50 %, le TAEG ressort à 22,54 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.	

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence et sur votre relevé de compte. Taux débiteur annuel en vigueur au 01/09/2017.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

➤ CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾⁽²⁾

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier	Jeunes (18-25 ans) - 50 %	1,00 %
■ Minimum		80,00 €
■ Maximum		220,00 €

➤ CRÉDITS IMMOBILIERS⁽⁴⁾

■ Remboursement périodique de prêt	Gratuit
------------------------------------	---------

FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ)	1,00 %
■ Minimum	345,00 €
■ Maximum	1 000,00 €

ASSURANCES

■ Assurance des emprunteurs ⁽⁵⁾	Nous consulter
--	----------------

➤ PRESTATIONS DIVERSES LIÉES AUX CRÉDITS

■ Réédition d'un contrat incluant un tableau d'amortissement	51,80 €
■ Réédition d'un tableau d'amortissement	25,50 €
■ Attestations diverses sur crédit en cours (fin de prêt...)	20,50 €
■ Frais de modification du compte de prélèvement	15,15 €
■ Information annuelle aux cautions ⁽⁶⁾ (par prêt et par garant)	15,00 €
■ Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (hors substitution assurance emprunteur)	
- avenant simple du contrat (modification de la date de prélèvement, de garantie...)	175,00 €
- avenant complexe du contrat (transfert de prêt sur un autre objet, avenant combinatoire...)	360,00 €
■ Frais de réaménagement interne, de remboursement anticipé, de prise de garantie (société de caution mutuelle, nantissement, gage...)	Nous consulter
■ Frais de demande de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire)	98,00 €
■ Frais de mainlevée autres garanties (sauf SACCEF)	98,00 €

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) Sous réserve d'acceptation par Natixis Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire, le financement de parts de société civile d'attribution, pour un financement locatif, par votre Caisse d'Épargne locale, prêteur. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(5) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

(6) Gratuit pour les crédits étudiants.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



➤ ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

■ Trimestriel, semestriel ou annuel	Gratuit
■ Autre périodicité (par relevé supplémentaire)	2,65 €

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

■ Délivrance et mise à disposition d'un accréditif	Gratuit
■ Retrait avec accréditif ⁽¹⁾	Gratuit
■ Retrait sans accréditif ⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne)	5,00 €/opération

DÉFINITION : Accréditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

■ Transfert CEL, PEL et PEP	
- vers une autre Caisse d'Épargne	Gratuit
- vers une autre banque	86,00 €

AUTRES SERVICES

■ Ouverture/clôture de compte d'épargne	Gratuit
■ Émission d'un chèque de banque sur Livret ⁽²⁾	12,00 €
■ Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret ⁽²⁾	3,70 €
■ Cotisation Carte Nomade	Gratuit
■ Frais de relevé annuel ISF	56,50 €
■ Frais d'arrêté de compte (Tutelle)	16,60 €
■ Édition de l'Imprimé Fiscal Unique	Gratuit
■ Frais de duplicata Imprimé Fiscal Unique	20,50 €
■ Frais d'attestations diverses	20,50 €
■ Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif ⁽³⁾ (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)	30,00 €

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

➤ PLACEMENTS FINANCIERS

- Ouverture/clôture **Gratuit**

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres, relevé annuel...).

Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

- Parts sociales **Gratuit**

Titres du Groupe uniquement Jeunes (18-25 ans) - 50 % **27,80 €/an/compte**

Titres hors Groupe Jeunes (18-25 ans) - 50 %

- Commission proportionnelle* **0,30 %**
- Commission fixe par ligne* **3,90 €**
- Minimum de perception **35,00 €/an/compte**
- Maximum de perception **240,00 €/an/compte**

ORDRES DE BOURSE

	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	17,60 €	17,60 €	9,00 €
Taux de courtage	1,35 %	1,15 %	0,60 %
Commission fixe par ligne	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre non exécuté, annulé, tombé	12,00 €	12,00 €	Gratuit

OPÉRATIONS SUR OPC⁽¹⁾ (Organisme de Placement Collectif)

Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne **Nous consulter**
- Souscription OPC autres banques **12,00 €**
+ frais d'émetteur

Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse **Nous consulter**

OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS⁽¹⁾ **Nous consulter**

AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil
 - service Abonnement **Gratuit**
 - service "Prise de bénéfices" **10,00 €/an**
 - assurance moins values Bourse Esprit Ecureuil⁽²⁾ **7,00 €/an**
 - cotisation forfaitaire annuelle des 3 services **12,00 €/an**
- Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque **115,00 €**
- Transfert de compte-titres ordinaire vers une autre banque **115,00 €**
- Transfert de titres sans clôture de compte **115,00 €**
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Frais d'attestation de plus-values sur titres :
 - dernier exercice **Gratuit**
 - exercice antérieur **55,80 €**
- Transfert de titres nominatifs purs (par ligne de titre) **20,00 €**
- Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif **Droits de garde⁽³⁾**
(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

ASSURANCE VIE **Nous consulter**

➤ PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES **Gratuit**

➤ SERVICES DE GESTION PRIVÉE

Étude patrimoniale "Scan Patrimoine" **Nous consulter**

* Sur valeurs hors réseau Caisse d'Épargne.

(1) Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le Client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

(2) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(3) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



➤ ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Complémentaire Santé ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garanties des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garantie Obsèques ⁽²⁾	Nous consulter
■ Prévoyance Décès ⁽²⁾	Nous consulter
■ Dépendance ⁽³⁾	Nous consulter

➤ ASSURANCES POUR VOS BIENS

■ Automobile ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Habitation ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Télésurveillance ⁽⁴⁾	Nous consulter
■ Appareils multimédia portables	
- Sécur'Média Individuelle⁽¹⁾⁽⁵⁾	
■ Formule 1..... dont 3 € de frais de gestion.....	42,60 €/an
■ Formule 2..... dont 3 € de frais de gestion.....	84,60 €/an
- Sécur'Média Famille⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	
■ Formule 1..... dont 3 € de frais de gestion.....	61,60 €/an
■ Formule 2..... dont 3 € de frais de gestion.....	115,60 €/an

➤ ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

■ Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾ dont 4 € de frais de gestion.....	85,44 €/an
Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽³⁾ souscrite avant le 24/03/2014	
..... dont 4 € de frais de gestion.....	74,10 €/an
■ Assurance sur Epargne ⁽¹⁾⁽²⁾ dont 3 € de frais de gestion.....	27,00 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
- Assurance sur Compte⁽¹⁾⁽²⁾	
■ Formule Individuelle.....	36,00 €/an
■ Formule Famille ⁽⁴⁾	57,60 €/an
- Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾⁽²⁾	18,30 €/an
- Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA⁽¹⁾⁽²⁾	13,20 €/an
■ Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾	22,00 €/an
■ Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾	15,70 €/an

DÉFINITION : Assurance sur Compte

Elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Garantie Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.

(2) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances.

(3) Ecoreuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Epargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Télésurveillance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3, S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18- 20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com

(5) Tarif en vigueur au 01/09/2017 (date d'édition de la brochure).

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé de corps, non divorcé (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(1) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/09/2017 (date d'édition de la brochure).

(3) Arrêt de commercialisation.

(4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé de corps, non divorcé (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

> FRAIS DE SUCCESSION

■ Frais d'ouverture du dossier de succession	
- actifs de 151 à 3 000 €	40,00 €
- actifs de 3 001 à 10 000 €	105,00 €
- actifs de 10 001 à 45 000 €	0,80 %
	(mini. 220,00 €)
- actifs de 45 001 à 75 000 €	0,80 %
	(mini. 380,00 €)
- actifs > 75 000 €	0,80 %
	(maxi. 750,00 €)

La communauté inclut les comptes simples du défunt ainsi que 50 % des comptes joints.

■ Frais d'arrêté de compte pour liquidation de communauté	55,00 €/personne
---	------------------

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

> CARTES

Se reporter à la page 11, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

> OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽¹⁾

■ Formule 1 : Voyage ⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 %	4,00 €/mois
- 3 retraits d'espèces par mois ⁽³⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne ⁽⁴⁾	
- 10 paiements par mois ⁽³⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne ⁽⁴⁾	
- Retraits et paiements illimités ⁽³⁾ en zone euro	
■ Formule 2 : Séjour ⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 %	16,00 €/mois
- 4 retraits d'espèces par mois ⁽³⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne ⁽⁴⁾	
- Paiements illimités ⁽³⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne ⁽⁴⁾	
- Retraits et paiements illimités ⁽³⁾ en zone euro	
- 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois ⁽³⁾ sans commission Caisse d'Epargne ⁽⁵⁾	

> CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)

■ Commission de change	selon cours du change
■ Commission de service forfaitaire	5,60 €
■ Supplément commande < 100 €	3,05 €
■ Supplément cessions < 50 €	3,05 €

DELIVRANCE DE CHÈQUES DE VOYAGE⁽⁶⁾

En euros	Gratuit
En devises	
■ Commission de change	selon cours du change
■ Commission de service proportionnelle	1,00 %
■ Commission de service montant forfaitaire	5,60 €
■ Supplément cessions < 50 €	3,05 €

> VIREMENTS SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA EN EUROS (quel que soit le montant)

■ Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN	3,70 €
--	--------

VIREMENT SEPA REÇU EN EUROS (quel que soit le montant)

■ Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN	Gratuit
--	---------

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus. Option Internationale accessible uniquement aux clients détenteurs d'un compte de dépôt à l'unité ou d'un Bouquet Liberté ou d'une offre Enjoy.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.

(3) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

(6) Les chèques de voyage peuvent être utilisés pour régler des achats ou des prestations de service pour obtenir des espèces dans la monnaie du pays.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA EN EUROS OU EN DEVICES (quel que soit le montant)

■ Frais par virement.....	1,00 ‰
- minimum de perception (a).....	16,90 €
- maximum de perception (c).....	70,00 €
■ Commission de change (si virement en devises).....	0,50 ‰
- minimum de perception (b).....	15,00 €
- maximum de perception (d).....	70,00 €
■ Minimum de perception (a+b).....	31,90 €
■ Maximum de perception (c+d).....	140,00 €
■ Frais du correspondant.....	Nous consulter

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA (quel que soit le montant)

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

■ Frais par virement.....	1,00 ‰
- minimum de perception (a).....	16,90 €
■ Commission de change (si virement en devises).....	0,50 ‰
- minimum de perception (b).....	15,00 €
■ Minimum de perception (a+b).....	31,90 €
■ Attestation virement International.....	16,50 €

> CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

■ Commission de service.....	1,00 ‰
- minimum de perception (a).....	16,90 €
- maximum de perception (c).....	70,00 €
■ Commission de change (si chèque en devises).....	0,50 ‰
- minimum de perception (b).....	15,00 €
- maximum de perception (d).....	70,00 €
■ Minimum de perception (a+b).....	31,90 €
■ Maximum de perception (c+d).....	140,00 €

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁾

■ Commission de service.....	1,00 ‰
- minimum de perception par remise (a).....	16,90 €
- maximum de perception (c).....	70,00 €
■ Commission de change (si chèque en devises).....	0,50 ‰
- minimum de perception (b).....	15,00 €
- maximum de perception (d).....	70,00 €
■ Minimum de perception (a+b).....	31,90 €
■ Maximum de perception (c+d).....	140,00 €
■ Chèque étranger remis à l'encaissement impayé.....	25,20 €

+ frais de rejet de la banque étrangère

ÉMISSION D'UN CHÈQUE DE BANQUE EN DEVICES.....	35,90 €
--	---------

(1) Disponibilité des fonds - Remise de chèque en euros payable dans l'U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. Remise chèque en euros ou devises payables hors U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. Remise chèque en euros ou devises payables à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

11 TARIFICATION SPÉCIFIQUE AGENCE ENJOY



La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller afin d'en garantir la sécurité. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

> OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

TENUE DE COMPTE

■ Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN.....	5,00 €
<i>Opération effectuée par un téléconseiller</i>	

> VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

VIREMENTS SEPA

Frais par virement vers une autre banque

■ Frais par virement occasionnel vers une autre banque.....	5,00 €
<i>Opération effectuée par un téléconseiller</i>	

Autres opérations

■ Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement.....	5,00 €
<i>Opération effectuée par un téléconseiller</i>	

11 TARIFICATION SPÉCIFIQUE AGENCE ENJOY

➤ OFFRES GROUPÉES DE SERVICE ENJOY

Cette offre groupée de service est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement.

Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*,
- la tenue de compte,
- une carte bancaire Visa Classic à contrôle de solde,
- un chéquier (sur demande)*,
- l'abonnement à des services de banque à distance : Direct Ecureuil Internet et Mobile*,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Épargne)*,
- un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Épargne*,
- 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque (hors réseau Caisse d'Épargne) située dans la zone euro,
- l'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*,
- l'abonnement au service Alert'Ecureuil formule individuelle (produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS),
- le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne),
- les virements SEPA et prélèvements SEPA sur Internet*,
- les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic à contrôle de solde :
 - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne*,
 - la réédition/ réactivation du code confidentiel,
 - les frais d'opposition (blocage) de la carte*,
 - la re-fabrication de la carte avant échéance en cas d'opposition,
 - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte – sous réserve de commercialisation).

Cotisation.....2,00 €/mois soit 24,00 €/an

* Services gratuits à l'unité.

12 NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

13 LEXIQUE



➤ AGIOS

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

➤ CHÈQUE

Moyen de paiement, présenté sous forme de carnet de chèques, avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer au bénéficiaire du chèque la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit toujours être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation (par la banque du bénéficiaire à la banque du tireur). La validité d'un chèque est de 1 an et 8 jours. Dès la remise ou l'envoi du chèque au bénéficiaire, celui-ci peut le remettre à l'encaissement.

➤ CHÈQUE DE BANQUE

Chèque émis par une banque à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité du compte bancaire du client, est ainsi garanti. Les chèques de banque sont généralement utilisés pour le règlement d'achats de montant élevé.

➤ COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

➤ COMPTE INACTIF

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés ;
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

➤ COORDONNÉES BANCAIRES

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

➤ DATE DE VALEUR

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

➤ EEE (ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN)

Pays membres de l'U.E. (Union européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

➤ OPCVM (ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIERES)

Portefeuille dont les fonds sont placés en valeurs mobilières ou autres instruments financiers. Dénomination dorénavant restreinte aux fonds conformes à la directive européenne UCITS.

14 RÉSOLURE UN LITIGE



➤ VOTRE AGENCE EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER OU PRENDRE EN COMPTE UNE RÉCLAMATION.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR ÉCRIT	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Épargne Loire-Centre Service Relations Clientèle 36, allée Ferdinand de Lesseps CS 90657 37206 Tours Cedex	www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾ (région Loire-Centre) rubrique "Ma banque pratique" - "Service Relations Clientèle"	09 69 36 27 38 ⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

➤ MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-CENTRE

En dernier recours, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez demander gratuitement l'intervention du Médiateur de la consommation dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Caisse d'Épargne Loire-Centre, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez et dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation.

Vous pouvez le saisir par voie postale :

Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Épargne Loire-Centre - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09

ou directement sur son site internet :

www.lemediateur.fbf.fr⁽¹⁾.

➤ MÉDIATEUR DE L'AMF

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels qu'actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez faire le choix de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou le Médiateur de la Consommation dont les coordonnées sont rappelées ce-dessus. Ce choix sera définitif.

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement :

- par voie postale à l'adresse suivante : **Médiateur de l'AMF** - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02,
- ou sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org⁽¹⁾

La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

➤ EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.
(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾



CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE-CENTRE

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 374 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526.
Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4501 2018 000 030 210 «transactions sur immeubles et fonds de commerce» délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. Garantie financière : C.E.G.C. 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex. Crédit photos : Getty Images • Terre de Sienna. Imprimerie Prévost Offset - DIMPAP 07/2018.